NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2500086 - Tatihou - Saint-Vaast-la-Hougue

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR2500086

1.3 Appellation du site
Tatihou - Saint-Vaast-la-Hougue

1.4 Date de compilation
30/11/1995

1.5 Date d'actualisation
19/07/2019

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Basse-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1997
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 21/01/2021
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 18/03/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030426559

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,2425°

Latitude : 49,59194°

2.2 Superficie totale

1148 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

97%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
25	Basse-Normandie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
50	Manche	3 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
50562	SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)
Manche et Mer du Nord (97%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		833,59 *(72,61 %)*		G	A	C	C	C
1170 *Récifs*		273,21 *(23,8 %)*		G	C	C	A	C
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		0,02 *(0 %)*		G	C	C	A	C
1220 *Végétation vivace des rivages de galets*		8,52 *(1 %)*		P	C	C	C	C
1230 *Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques*		2,27 *(0,2 %)*		G	C	C	C	C
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		0,11 *(0,01 %)*		G	C	C	A	C
1320 *Prés à Spartina (Spartinion maritimae)*		0,02 *(0 %)*		G	C	C	C	C
1330 *Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)*		0,95 *(0,08 %)*		G	C	C	C	C
1420 *Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)*		0,27 *(0,02 %)*		G	C	C	B	C
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		0,36 *(0,03 %)*		G	C	C	C	C
2120 *Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)*		0,52 *(0,04 %)*		G	C	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .

- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
F	1095	*Petromyzon marinus*	c			i	R	P	D			
F	1106	*Salmo salar*	c			i	C	M	B	B	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Somateria mollissima*			i	P			X		X	
B		*Haematopus ostralegus*			i	P			X		X	
I		*Nucella lapillus*			i	P					X	
I		*Ostrea edulis*			i	P					X	
O		Fucus ceranoides			i	P						X

P		*Leymus arenarius*			i	P						X
P		*Polygonum maritimum*			i	P						X
P		*Spartina maritima*			i	P						X
P		*Suaeda vera*			i	P						X
P		*Zostera noltii*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	3 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	90 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	3 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	4 %

Autres caractéristiques du site

A l'exception de l'île de Tatihou constituée de granite carbonifère, le site correspond à une vaste superficie de Domaine Public Maritime où s'opposent des substrats littoraux vaseux et rocheux. Le mode calme de l'anse vaseuse du Cul de Loup contraste avec le mode battu de la Hougue ou encore de l'île de Tatihou. Il accueille bon nombre d'espèces méditerranéo-atlantiques en limite de leur aire de répartition géographique du fait de sa position privilégiée au sein d'un espace de transition entre le bassin Parisien d'affinité nordique d'une part, et le massif Armoricain atlantique d'autre part.
La part de DPM représente environ 97,7% de la superficie du site.

Vulnérabilité
: - Intérêt écologique du site tributaire :
* de la préservation de la dynamique des courants et des marées ;
* du maintien de la qualité des eaux littorales.
- Développement des activités ostréicoles en périphérie et dans le site.

4.2 Qualité et importance

Motivations pour la liste des autres espèces importantes de flore et de faune (rubrique 3.3) :
- protection réglementaire au niveau national ou régional ;
- population remarquable d'espèce patrimoniale.

L'habitat "bancs de Zostera", visé par la convention OSPAR, est présent sur ce site.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	F03.01	Chasse		I
L	G02	Structures de sports et de loisirs		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	D03.02	Voies de navigation		I
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
M	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I

M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	K01.02	Envasement		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine public de l'état	3,5 %
Domaine public maritime	96,5 %

4.5 Documentation

BINET P., 1984 - Végétation de l'anse du Cul de Loup à Saint-Vaast-la-Hougue, protection souhaitable. DRAE Basse-Normandie.

CREPAN, 1975 - Inventaire 1974 faune et flore du littoral bas-normand. DRAE Basse-Normandie, 67 p.

DESLANDES J.P., 1990 - Ile de Tatihou. Bilan écologique. ARPLI.

GEHU J.M., 1979 - Etude phytocoenotique analytique et globale de l'ensemble des vases et prés salés et saumâtres de la façade atlantique française. Université de Lille II et Station de Phytosociologie - Bailleul, 514 p.

Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins, avril 1995 - Inventaire de la faune et de la flore marines de Tatihou. Commission Biologie, Comité Régional Normand

GUILLOUZO Y., 1996 - Etude floristique et faunistique de St-Vaast-la-Hougue. Rapport du travail d'étude et de recherche (15/04/96-15/06/96). Labo. de Biologie et de Biotechnologies Marines.

LARSONNEUR C., 1969 - Géologie sous-marine aux abords du Cotentin entre Cherbourg et Saint Vaast. Société Géol. de France, fascicule 5. pp. 155 à 157.

LECOUSTEY R. & PLASMAN S., septembre 1999 - Méthodologie de recensement benthique et algal du platier rocheux de l'île Tatihou. Musée maritime de l'île Tatihou, Conseil Général de la Manche
LECOUSTEY R., juin 1999 - Méthodologie de recensement benthique et étude granulométrique de la baie de Jonville et du Cul de Loup. Uni. du littoral. DEUST TML. Mus. marit. Tatihou. Cons. Gén. Manche

Les Plongeurs Naturalistes de Tatihou, juin 1996 - Inventaire de la faune et de la flore marines de Tatihou. Mission Tatihou 2.

Les Plongeurs Naturalistes de Tatihou, octobre 1997 - Inventaire de la Faune et de la Flore Marines de Tatihou. Mission Tatihou 3.

LUBET, SYLVAND, LE GALL, 1975 - Etude des biocénoses benthiques littorales de la baie de Seine. LA DOC. FRANCAISE.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	3 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	ILE DE TATIHOU	+	3%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Liste des codes désignations non reportés dans le nouveau FSD :
Code Designation : FR33 ; Couverture : 1
Ce site côtier constitue en partie un "espace remarquable du littoral" au sens de l'article L146-6 du code de l'urbanisme (complément de la rubrique 5.1).

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire de l'Espace Littoral

Adresse : 7, rue Pémagnie 14037 CAEN

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui
Nom : DOCOB Natura 2000
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/634_DocobTatihou_Orientations et actions.pdf
Nom : DOCOB Natura 2000
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/634_DocobTatihou_Etat des lieux.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

L'île de Tatihou fait l'objet d'une gestion particulière par le département.